

LA LOI PROTECTRICE DU FAIBLE...

L'image qui se présente à l'imagination de chacun, lorsqu'une grande nation viole le territoire d'une nation plus faible, est celle d'un géant brutalisant un enfant. Et la première idée qui vient à l'esprit est celle de la nécessité du juge et de son instrument, le gendarme, afin que soit respectée la loi internationale. Cette idée est fondée sur un sentiment à demi inconscient, à savoir que, dans une rixe de ce genre, il ne nous appartient pas d'intervenir, que cela regarde l'autorité. Créer une autorité internationale et lui donner les moyens de châtier celui qui troublera l'ordre et la paix par une agression caractérisée, voilà ce que beaucoup de gens attendent de la Société des Nations, ou de l'État supranational.

Il faut un certain effort de pensée pour se rappeler qu'une grande nation n'est pas un homme, mais, en réalité, une population de riches et de pauvres, d'hommes faits, de femmes et d'enfants, composée en général tout petit nombre de tyrans, et d'un très grand nombre d'esclave. Il en est exactement de même d'une même d'une petite nation. Il en serait de même de l'ensemble des nations constituées en société, avec ou sans État supranational. La volonté individuelle de tous ces êtres humains pris isolément n'a pas grand chose à voir avec l'agression ou la punition de l'agresseur; ils ne demandent qu'à vivre et laisser vivre dans la sphère de leurs intérêts immédiats, d'ailleurs divergents, souvent contradictoires. Le premier problème qui se pose, est donc de se demander comment la volonté de quelques personnages fait d'une nation entière un instrument d'agression - ou de défense - , ou de punition de l'agresseur - comparable par sa cohésion à la force d'un homme de dimensions gigantesques. La réponse est claire: c'est par l'organisation nationale en États, par la loi, par la force morale qui lui est reconnue à l'intérieur de chaque nation que cette nation devient un être susceptible de faire violence à une nation voisine.

Il arrive bien souvent, dans la vie des bêtes que j'observe, que deux chats se disputent un morceau de viande ou une femelle jusqu'à ce que l'un d'eux, plus faible, moins rusé, moins affamé ou moins amoureux, ait renoncé à la satisfaction de son instinct (momentanément, bien entendu), de peur d'un bon coup de griffe sur le museau. Mais jamais on n'a vu, Pascal en est témoin, «*tous les chats d'un grand pays*» se jeter sur ceux d'un pays voisin et se faire au besoin tuer sur place, dans un carnage général. Cela tient à ce que les chats ne possèdent ni loi, ni code militaire, ni services de propagande. Poussés isolément au désespoir, lorsqu'on les enferme pour les battre ou lorsqu'ils défendent leurs petits, ils deviennent redoutables, même pour un homme bien armé ou pour n'importe quel animal: ils arrachent les yeux; le reste du temps ils se bornent à des menaces, à des avertissements, et leurs mêlées n'ont guère que l'apparence de la féroce. Le combat à mort n'est pas non plus recherché par l'homme livré à ses propres instincts.

Ainsi nous voyons clairement que la loi internationale, que la «*justice internationale*» à coups de canon ne trouvent leur emploi que parce qu'il existe une loi et une «*justice*» nationales. A leur tour, la loi et la justice nationales n'ont pas d'autre origine que le soucis de régler les querelles de province à province, de village à village, de particulier à particulier. On a trouvé ce système commode pour empêcher Pierre de flanquer un coup de poing à Paul, ou, plus exactement, pour lui ôté, s'il est pris, jugé et condamné à l'amende, l'envie de recommencer. Mais le résultat c'est que les menues querelles punies par la «*justice*» correctionnelles se sont transformées en guerres continentales, avec extermination massive de centaines de millions d'existences humaines. *Pereat mundus, fiat justicia!*... (*)

Et, maintenant, observez, je vous prie, avec quel zèle la loi, qu'elle soit nationale ou internationale, protège les faibles, d'esprit ou de corps, contre les entreprises des violents, des filous ou des luxurieux!

Dans un hameau quelconque, un quelconque fier-à-bras se revêt le corps de plaques de métal, brandit un coupe-tête et s'écrie: «*Messieurs les faibles, à partir d'ici présent vous labourerez en paix sous ma protection. Je vous défendrais contre mes ennemis, qui ont les vôtres. Je boirai le vin de vos vignes, mangerai vos moutons, rosserai vos fils, trousserai vos filles et veillerai à ce qu'il ne vous soit fait aucun mal. S'il en*

(*) *Pereat mundus, fiat justicia!* Que le monde périsse, mais que justice soit faite! (Note A.M.).

est parmi vous qui songent à méfaire, je leur couperai la tête. Désormais, je serai appelé noble, et mes fils légitimes le seront après moi. Quant à vous, vous serez appelés lâches et fils de lâches, et ainsi le seront vos enfants. Au lieu de profiter d'un moment propice pour prendre ce gros vantard aux quatre membres et le jeter dans la rivière, les benêts acceptent, afin d'être «protégés» contre les mal-intentionnés qui voudraient abuser de leur faiblesse, et ils jurent fidélité et obéissance. Puis ils enseignent à leurs enfants qu'il n'est de salut, en ce monde et dans l'autre que dans l'obéissance et le respect de la loi. Et, quand ils sont trop battus et rançonnés par le maître qu'ils se sont «librement donné», ils prennent leur revanche sur leur valet, sur leur femme, sur leur garçon, sur leur petite fille, sur leur chien, conformément au droit qui leur en est généreusement reconnu par Monseigneur Fier-à-Bras; ils participent ainsi doublement à sa gloire; d'abord en leur léchant les bottes, ensuite en mordant, à son exemple et imitation, ceux qui ne peuvent ou n'osent se défendre.

A la ville, M. Jourdain dit à ses ouvriers: «*Je suis gras et poussif, mais je suis riche et intelligent. Le premier venu d'entre vous pourrait aisément prendre de mon drap pour se vêtir, lui sa femme et ses enfants en guenilles, ce qui ne serait ni à mon avantage, ni au vôtre. Car si vous me prenez tout le drap que vous avez tissé pour moi, je ne vous donnerai plus un rouge liard pour acheter du pain d'orge. Il faut donc pourvoir à notre commune sécurité. Le plus osseux et membru d'entre vous sera nommé gendarme et surveillera les autres. Pour moi, je me réserve les fonctions de juge. Et si quelqu'un prend dans mon atelier seulement une tombée d'un demi-pouce d'étoffe, il sera fouetté et pendu*». C'est à qui sera gendarme; c'est à qui élèvera filles et garçons dans la crainte du gendarme et le respect de M. Jourdain, et dans l'idée qu'il vaut encore mieux mourir par erreur sous le fouet du bourreau que de cesser d'être honnête homme, comme M. Jourdain et le gendarme. (Dont démonstration est vertueusement appliquée aux jeunes générations - qui aime bien châtie bien - afin de les mieux prémunir contre les embûches du Malin).

Dans sa capitale, le souverain de la Mongrélie orientale s'éprend d'un violent amour pour la malheureuse et pétrolifère province des Bachibouzoucs, qui est opprimée par les Mèdes. «*Allez, enfants de la patrie! Volez au secours des Bachibousoucs opprimés par le judéo-marxisme social-fasciste du capitalisme nazi! Les seuls bons Podéliens sont les Podéliens morts. Quant aux Sudètes du Nord, nous les déporterons en masse chez les Nordètes du Sud qui en feront ce qu'ils pourront. Ein Volk, ein Reich, ein Fuhrer! Prolétaires de tous les pays, égorguez-vous! Et souvenez-vous que, quelles que soient les bombes plus ou moins atomiques dont on pourrait nous menacer, le dernier mot sera toujours au plus gros canons et aux plus gros bataillons. Quant à moi, le soin de ma santé m'oblige à me retirer à la campagne, dans ma modeste villa blindée, où je suis attendu par ma petite amie, une chaumièr et un cœur. La Mongrélie attend que chacun fasse plus que son devoir*». Il dit, et trente millions de fils de vilains et de prolétaires syndiqués, tous élevés dans l'obéissance des lois, le respect de la morale et la discipline de parti, se mettent gaillardement en devoir d'incendier, piller, violer et tuer sans distinction d'âge ni de sexe, en prenant bien garde toutefois de ne pas causer le moindre mal aux faibles et évitant autant que possible de couper les poignets pour avoir les bracelets-montres.

En son palais d'Atlantic-City, le président de l'État supranational fume son corona devant un verre de fine et songe: «*Si j'ordonne des sanctions contre la Mongrélie pour son intervention en Bachibouzoukistan, je provoque une troisième guerre mondiale plus terrible que les deux premières. Il y aura, il est vrai, une forte hausse sur les valeurs d'uranium, ce qui est à considérer de même que la défense des faibles et des opprimés. Cependant, par un sentiment d'humanité dont je ne saurais me défendre, j'hésite à précipiter notre chère armée internationale composée de si braves et beaux jeunes gens (dont un neveu à moi), dans un conflit armé contre les sauvages agresseurs mongréliens. Il faut pourtant faire quelque chose, si nous ne voulons pas passer pour de vulgaires bavards, et pour que force reste à la loi. Bah! j'y songe: les Mongréliens sont deux cents millions et les Mèdes dix millions tout au plus. Qu'est-ce qui m'empêche de sauver l'ordre et la paix, en prenant des sanctions contre les Mèdes et pour les Mongréliens?*».

L'histoire officielle prétend que la «justice» et la loi ont été introduites entre les hommes par les faibles; incapables de résister ou de tirer vengeance des outrages: mais il n'y a aucun être vivant qui n'ait, en cherchant bien quelque manière de résister à l'oppression, ou de se venger du mal qu'il a subi. Il y a même, pour qui dispose de courage moral, des paroles ou des gestes non violents qui seront plus terribles que des couteaux pour la conscience d'un agresseur, et des paroles dont la force de choc est celle d'une balle. Les êtres désarmés ont des protecteurs naturels, et quiconque pousse son semblable au désespoir jusqu'à lui prendre la vie impossible devrait s'attendre à être tué par sa victime ou par le premier venu - ce qui est toujours possible. On me dira encore que les lois ont précisément pour but de parer aux abus du talion qui avait intérêt à parer à une vengeance possible, sinon les tyrans, les bourreaux, assez couards pour ne point vouloir affronter leurs victimes? J'en conclus que les lois ne furent faites ni pour ni par les faibles, mais pour

et par les lâches. J'appelle lâche celui qui lèche la main qui le frappe au lieu de la mordre. J'appelle lâche le «chrétien» qui aime celui qui lui fait du mal et se venge sur celui qui ne lui fait rien, j'appelle lâche celui qui, ayant frappé le premier fuit la riposte et se réfugie derrière le gendarme, Mais il y a encore une autre lâcheté à l'origine de la «justice» et des lois; c'est celle du spectateur qui voit le fort molester le faible et qui n'intervient pas (même si le faible est lâche); par sentiment de dignité personnelle, le spectateur doit intervenir: il se le doit et il le doit à la liberté de tous les hommes, sans laquelle notre liberté à nous n'est qu'un vain mot. Protester, faire honte, s'interposer, corriger l'agresseur c'est, aux yeux de beaucoup de gens, «se mêler de ce qui ne nous regarde pas». Le résultat, vous le connaissez: c'est le besoin d'une loi, d'un gendarme qui s'en mêlera, lui, à sa façon, sans que nous ayons besoin de nous en occuper, et qui assurera la sécurité de notre vie et celle de notre conscience. D'un gendarme, c'est-à-dire de quelqu'un qui fera œuvre de force, pour de l'argent. Dormez, bonnes gens, sur vos deux oreilles; le gendarme et le juge font leur métier la justice des forts et des riches. Mais ne vous étonnez pas du réveil que vous ménage la loi, cette loi que vous avez contribué à faire, le jour où vous serez jeté dans le chômage, dans la guerre, dans un pénitencier, dans un convoi de déportés, dans une chambre à gaz...

Les anarchistes, qui revendentiquent pour chaque être humain le droit d'ignorer la loi des lâches et celui de suivre la loi de sa propre conscience, les anarchistes sont les seuls qui reprennent les choses par où il faut les prendre, par la base. Frapper l'anarchiste, il se défend de son mieux sans courir au gendarme. Prenez-le en traître, il se venge. Rendez-lui la vie impossible, il emploie contre ses tourmenteurs l'*ultima ratio* (**) que lui fournit la technique de l'armement individuel. Tombez au rang des victimes de la société, il vous défend (même si vous êtes son ennemi). Commettez une lâcheté, un abus de pouvoir en sa présence, et il voit rouge. Ayez un geste noble, et il se sent votre camarade. Tel est l'anarchiste, qu'on représente comme l'ennemi public numéro 1. En réalité il est le fondement même de la société en ce qu'elle a de sain. Il est le type d'homme sur lequel peut être bâtie la confiance, la fraternité et la paix. Rappelez-vous les films du Far-west que vous avez vus dans votre enfance: sous le voile du roman, ils peignent la façon dont une bande d'aventuriers sans foi ni loi deviennent une cité humaine. Le fondateur de cette cité, où vous auriez aimé vivre ayant qu'elle ne dégénère, ce n'est pas le *sheriff* (il n'est que l'ignoble représentant de la loi des lâches), c'est le passant qui porte en son propre cœur la justice: c'est Rio Jim, l'anarchiste.

André PRUNIER.

(**) *ultima ratio*: le dernier moyen. (Note A.M.).